

N/RÉFÉRENCE : 7610-14-01-04679-01

DATE DE RÉDACTION : 2006-05-10

SAGIR N/INTERVENTION :

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2006-05-04

Arrivée : 10h30

INSPECTEUR : ALAIN MIRON

Départ : 12h15

ACCOMPAGNÉ DE : ALAIN LATREILLE, Analyste DGAER
LUC BONNEAU, Analyste Service des lieux contaminés

LIEU INSPECTÉ

Écolosol inc.
Lieu d'enfouissement de sols contaminés situé
sur les lots 107-3, 107-9 et P-109 du cadastre
de la Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

ADRESSE POSTALE (si différente)

Normand Trudel, président
Écolosol inc.
3280, rue Blériot
Mascouche (Québec) J7K 3C1

PLAIGNANT(E) : N/A

Rencontré : oui non

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM

Pascal Masciotra

23-24

FONCTION

Tellus, directeur

23-24

TÉLÉPHONE

(514) 365-6249

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) Nombre : 10 CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)

AUTRE(S) ANNEXE(S) :

1.

BUT(S) : Vérifier la conformité des travaux d'aménagement de la cellule d'enfouissement de sols contaminés.

SAGIR N/INTERVENTION :

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Un certificat d'autorisation a été émis le 5 décembre 2005 pour l'aménagement et l'exploitation d'une cellule d'enfouissement de sols contaminés n'excédant pas le critère « C » de la Politique des sols.

Le projet comprend les aménagements suivants :

- une cellule dont la capacité sera de 668 000 mètres cubes ;
- une aire asphaltée pour le lavage des camions ;
- une aire asphaltée pour l'entreposage temporaire des sols ;
- un système de traitement des eaux de lixiviation ;
- construction de routes et de fossés ;

Les engagements avant d'entreprendre l'exploitation :

- fournir une garantie financière (cautionnement) ;
- soumettre les résultats des tests de poinçonnement et de filtration ;
- analyser les C₁₀ à C₅₀ de l'eau souterraine ;
- planter des arbres autour du site ;

Une visite est réalisée sur le site avec les intervenants qui ont travaillé sur le projet. De plus, une demande de modification du certificat d'autorisation est remise à monsieur Latreille. Les modifications consistent à déplacer un peu plus au sud, les aménagements prévus pour le traitement des eaux, le lavage des camions, l'entreposage temporaire des sols. Le réseau de collecte des eaux de lixiviation sera également modifié.

Je constate que le creusage de la cellule est complété, il reste un peu de finition à faire avant de procéder à l'installation des membranes. Les fossés et les routes de service no.1 et no.2 sont aménagés. Les routes périphériques sont en construction. Les aménagements pour le traitement des eaux usées, l'entreposage temporaire des sols, la plantation d'arbres ne sont pas faits.

Il n'y a pas de réception de sols contaminés.

SAGIR N/INTERVENTION :

3. CONCLUSION

Le creusage de la cellule est terminé, il reste un peu de profilage à faire avant de pouvoir procéder à l'installation des membranes. Il reste à faire tous les aménagements nécessaires pour le traitement des eaux, le lavage des camions et l'entreposage temporaire des sols.

Le rapport sur les essais de poinçonnement et de filtration a été remis à monsieur Latreille qui en fera l'analyse.

Une demande de modification de certificat d'autorisation est à l'étude à la DGAER.

4. RECOMMANDATION(S)

Procéder à des inspections mensuelles afin de suivre l'évolution des travaux de construction.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : ALAIN MIRON

Alain Miron

2006-05-10

VÉRIFIÉ PAR :

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Nom : Écolosol inc.

Municipalité : Lots 107-3, 107-9 et P-109 du
cadastre de la paroisse de St-Henri-de-Mascouche
N/D : 7610-14-01-04679-01

Date : 2006-05-10

Photo # 1

Note : Fossé en bordure de la route de service no.1; à droite, la zone où sera aménagé l'unité de traitement des eaux, les bassins des eaux traitées et de sédimentation et l'aire de lavage des camions.

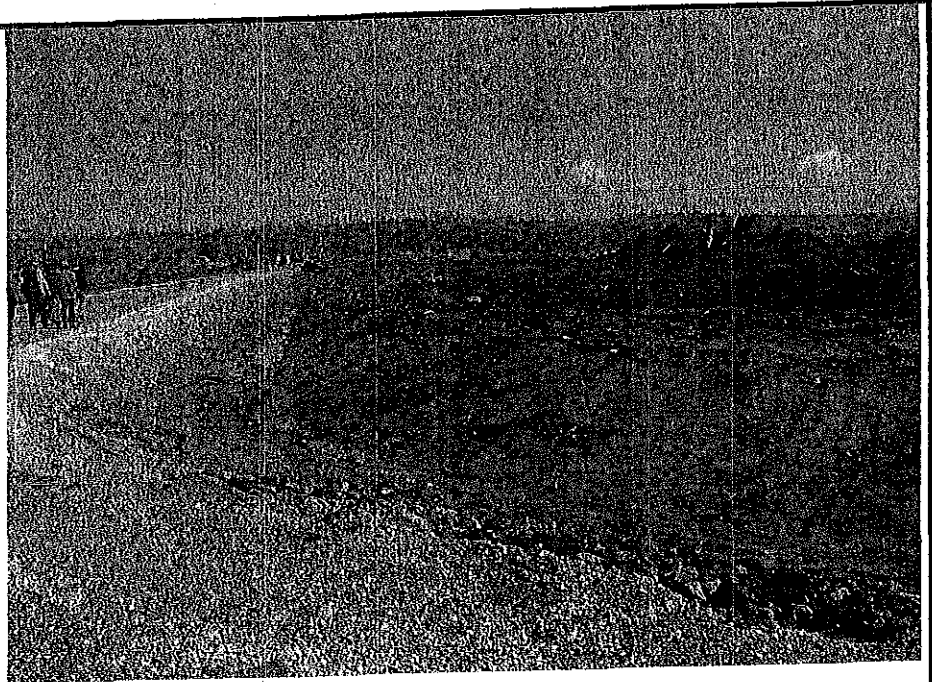


Photo # 2

Note : Fossé en bordure de la route de service no.2.

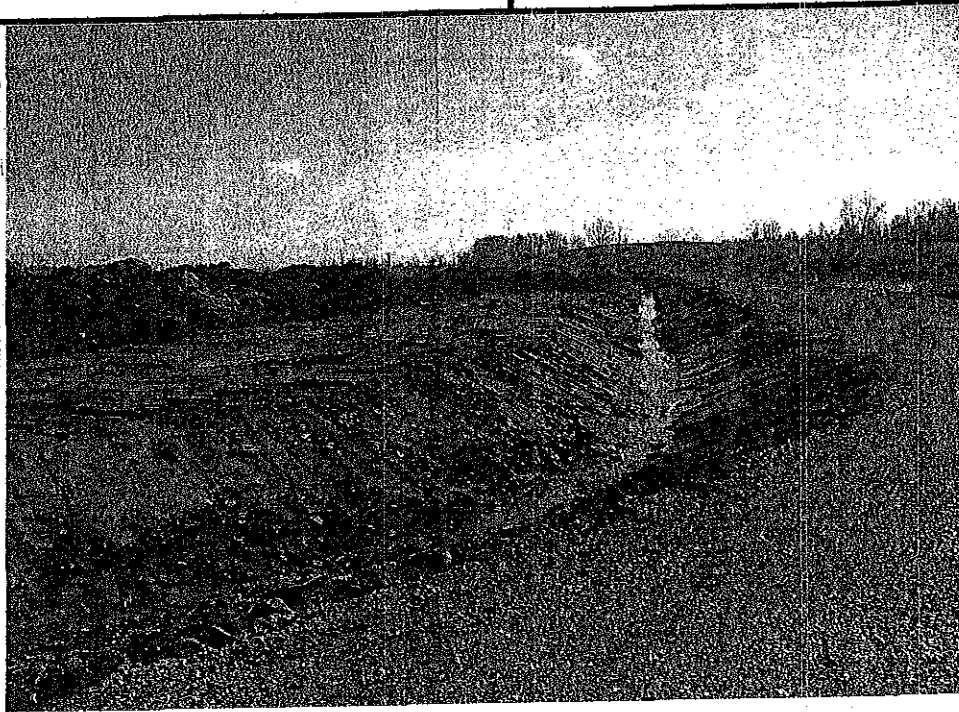
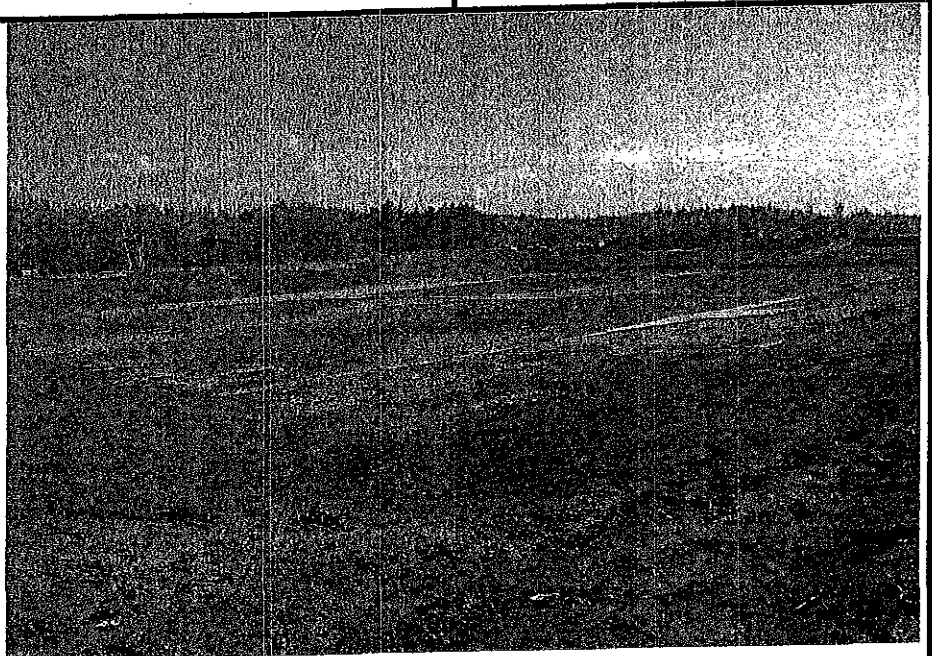


Photo # 3

Note : Vue de la cellule d'enfouissement des sols contaminés qui est en aménagement.



Photographié par : Alain Mirou le 4 mai 2006

Nom : Écolosol inc.

Municipalité : Lots 107-3, 107-9 et P-109 du
cadastre de la paroisse de St-Henri-de-Mascouche
N/D : 7610-14-01-04679-01

Date : 2006-05-10

Photo # : 4

Note : Vue de l'argile de couleur
rougâtre au fond de la cellule.

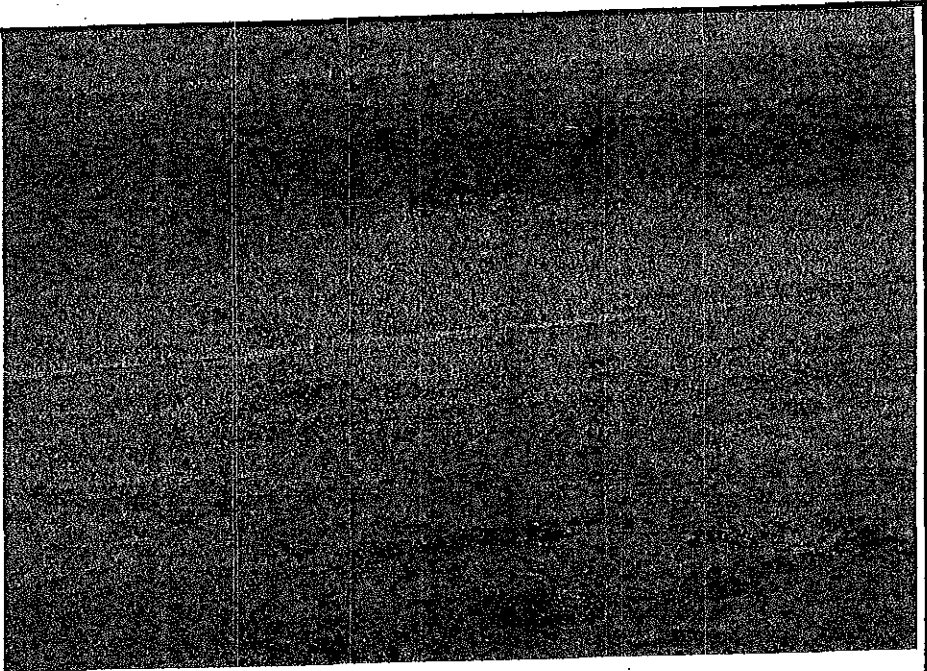


Photo # 5

Note : Travaux d'aménagement de la
route périphérique no.4. Installation
d'une membrane, de poussière de
roche et de pierre concassée.

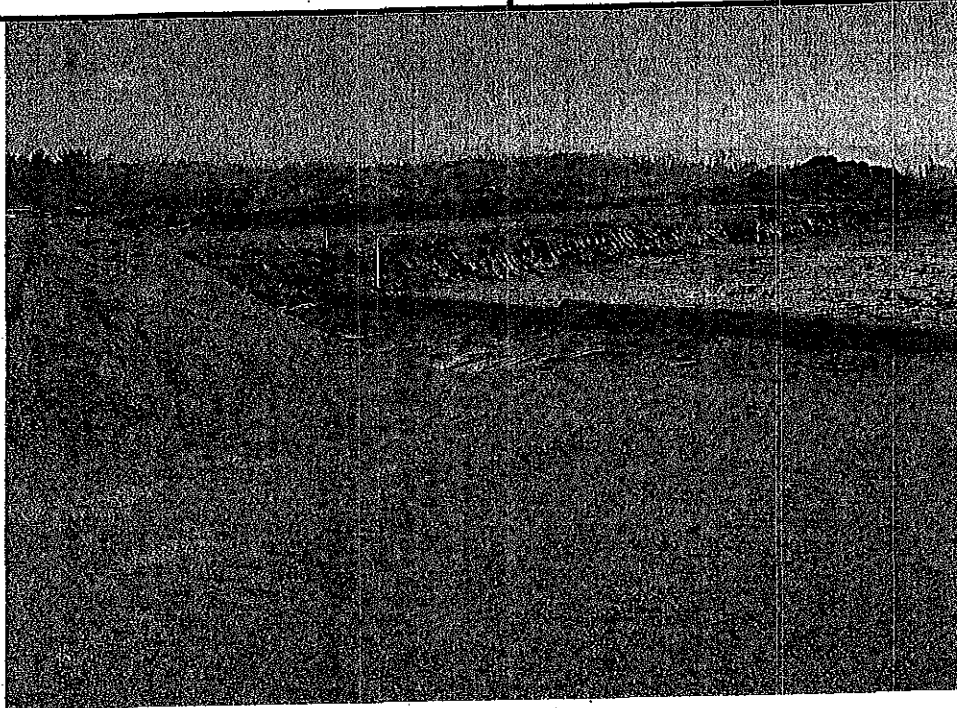
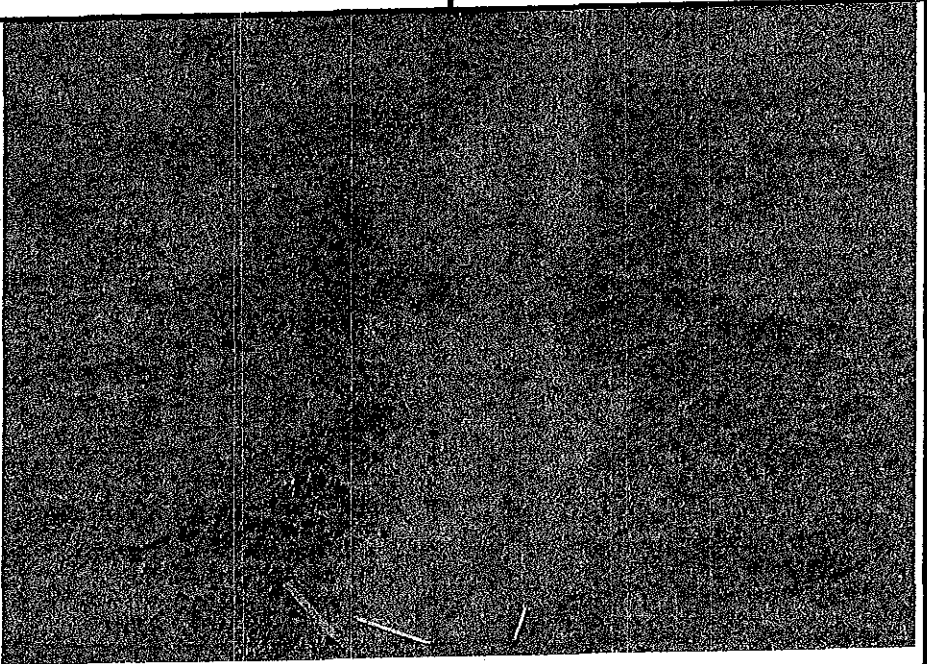


Photo # : 6

Note : Fossé de drainage de l'eau au fond
de la cellule.



Photographié par : Alain Miron le 4 mai 2006

Nom : Écolosol inc.

Date : 2006-05-10

Municipalité : Lots 107-3, 107-9 et P-109 du
cadastre de la paroisse de St-Henri-de-Mascouche
N/D : 7610-14-01-04679-01

Photo # : 7

Note : Vue des tas de terre et d'argile en surplus.

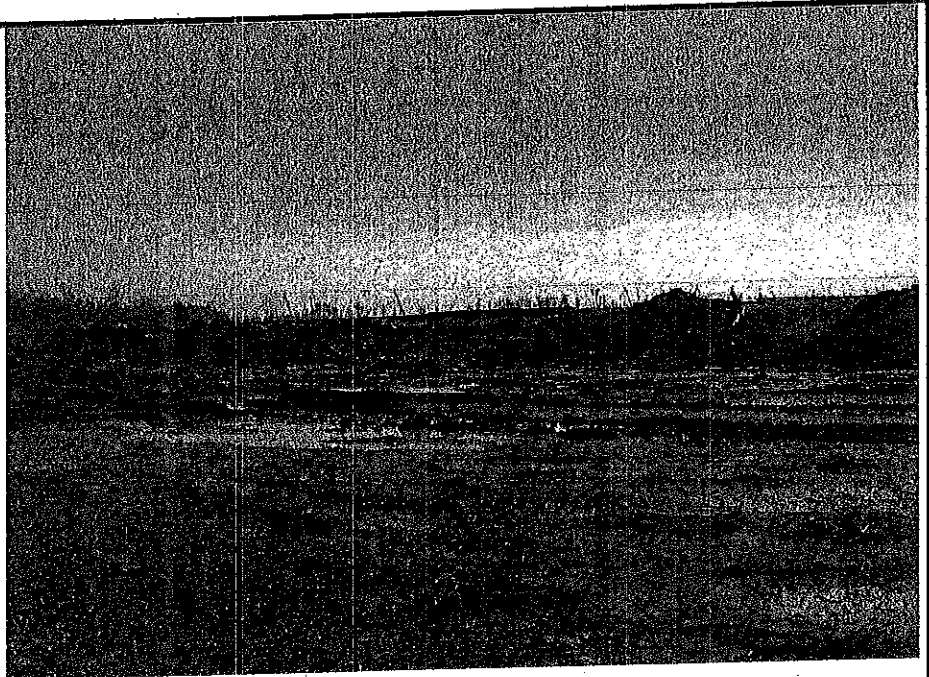


Photo # 8

Note : Fossé aménagé en bordure de la route périphérique no.3 qui n'est pas aménagée.

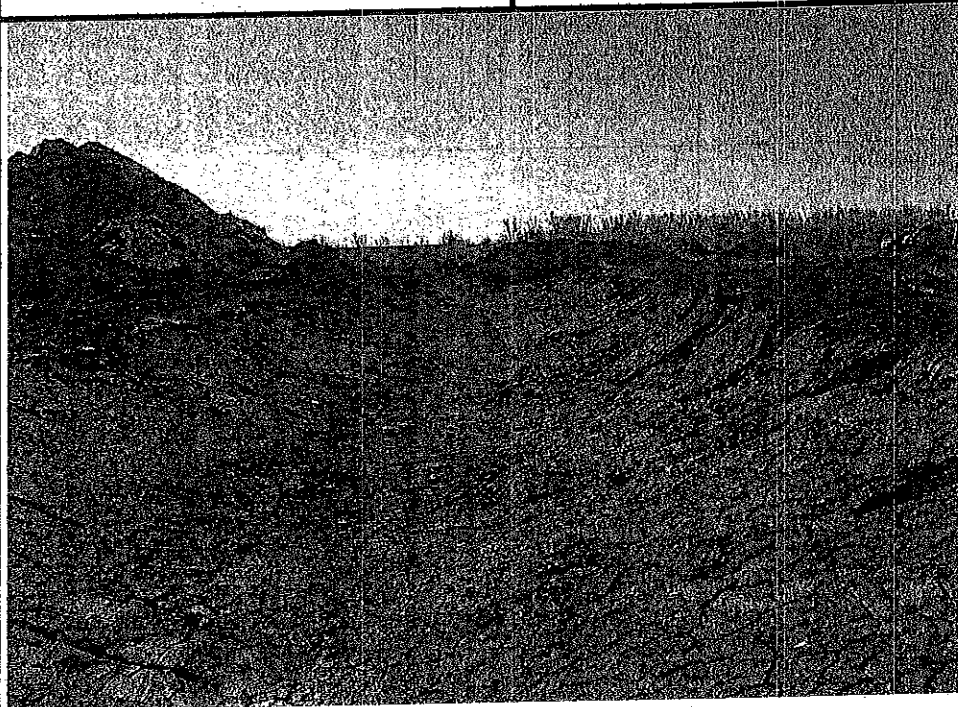
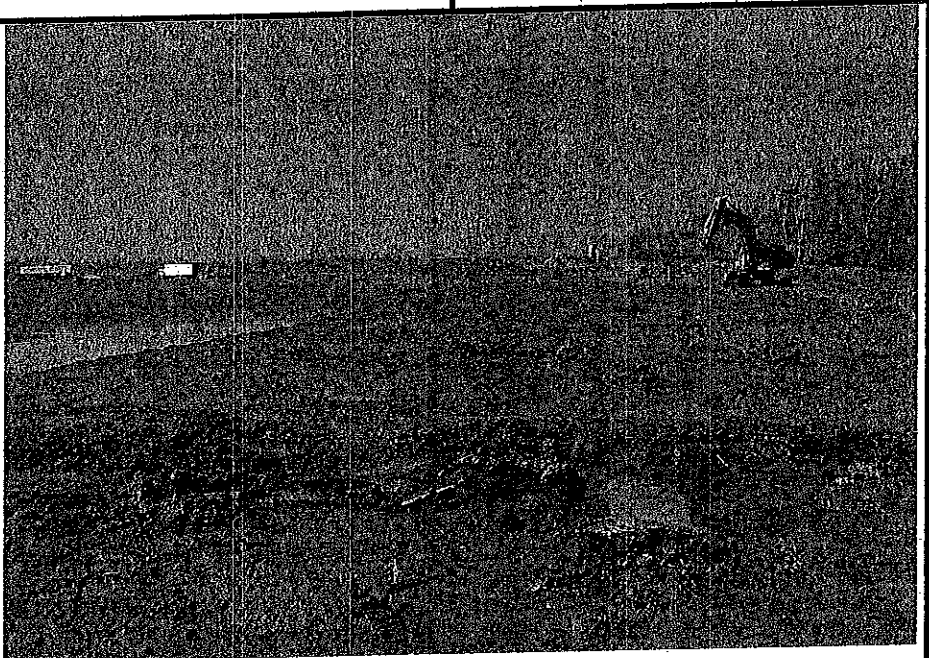


Photo # : 9

Note : Vue de la partie supérieure de la cellule, route périphérique no.2.



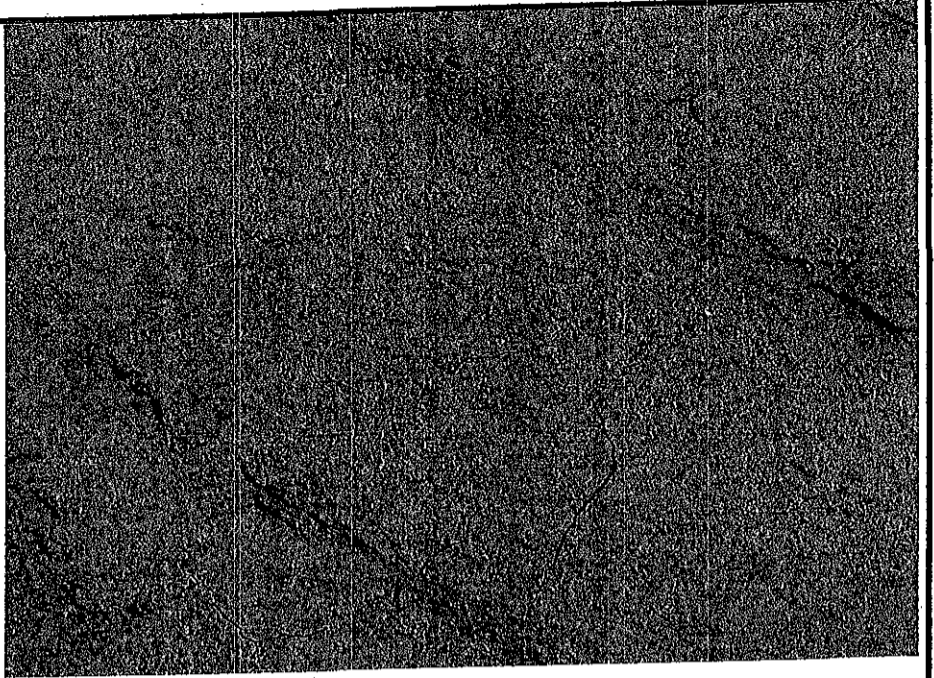
Photographié par : Alain Miron le 4 mai 2006

Nom : Écolosol inc.

Municipalité : Lots 107-3, 107-9 et P-109 du
cadastre de la paroisse de St-Henri-de-Mascouche
N/D : 7610-14-01-04679-01

Photo # : 10

Note : Vue rapprochée de l'argile dans la
partie supérieure de la cellule, au coin des
routes périphériques no.1 et no.2.



Photographié par : Alain Miron le 4 mai 2006